

Strasbourg, le

LE PRESIDENT

Monsieur Christophe STRASSEL
Président de la Chambre Régionale des
Comptes du Grand Est
3-5 rue de la Citadelle
57000 METZ

Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance avec beaucoup d'attention du rapport d'observations définitives concernant la gestion du château du Haut-Koenigsbourg que vous m'avez adressé le 14 avril 2025.

Je me félicite une fois encore de la richesse et de la précision de son contenu, qui témoignent des échanges approfondis que nous avons pu avoir avec vos collaborateurs et des axes de progrès que vous avez bien voulu nous proposer.

Pour ce qui concerne l'unique rappel du droit que vous avez formulé dans ce rapport définitif et qui porte sur la nécessité de formaliser un avenant à la convention de délégation de service public, je peux vous annoncer que celui interviendra prochainement. En effet et comme les services de la Collectivité européenne d'Alsace ont pu l'annoncer à vos équipes, les marchés de travaux étant notifiés et la date de livraison du restaurant définitif étant par conséquent désormais connue, il nous est possible de mettre en place un avenant à la convention de délégation de service public modifiant les échéanciers de la redevance fixe due par le délégataire.

J'espère que ces éléments complémentaires répondront à vos attentes. Je ne manquerai pas de présenter le rapport d'observations définitives de votre rapport lors de la prochaine séance du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace.

Vous renouvelant mes remerciements pour le travail mené, qui aboutit à un nombre réduit de recommandations et rappels du droit et me permet de souligner la bonne gestion de ce monument emblématique de l'Alsace qu'est le château du Haut-Koenigsbourg, par la Collectivité européenne d'Alsace.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes salutations distinguées.

Ben Condit

Frédéric Bierry
Frédéric BIERRY

Collectivité européenne d'Alsace

Hôtel d'Alsace
Place du Quartier Blanc 67964 STRASBOURG Cedex 9

Hôtel d'Alsace
100 Avenue d'Alsace 68000 COLMAR

03 69 49 39 29 | www.alsace.eu

La correspondance doit être adressée à M. le Président de la Collectivité européenne d'Alsace.

